

**SYNTHÈSE**

# 6<sup>es</sup> RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE L'ORIENTATION DES JEUNES HANDICAPÉS



**FORMATION DES ACTEURS**

**9 AVRIL 2018**



**6<sup>es</sup>** RENCONTRES PROFESSIONNELLES  
DE L'ORIENTATION DES JEUNES HANDICAPÉS

9 AVRIL 2018

FORMATION DES ACTEURS





## **Formation des acteurs : du parcours scolaire....**

***Formations initiales, continues, spécialisées et en coopération au sein de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et du secteur médicosocial.***

Que ce soit à l'Éducation nationale ou dans l'enseignement agricole, les établissements de formation initiale dispensent des modules de formation sur les aménagements pédagogiques à destination des élèves handicapés. Bien que dans les Espé<sup>1</sup>, le volume horaire consacré au handicap puisse être différent d'un établissement à l'autre, il doit permettre, *a minima*, aux enseignants d'accueillir des élèves qui sont en situation de handicap.

Le ministère en charge de l'enseignement agricole développe également des modules de formation en fonction des besoins recueillis sur le terrain et le ministère de l'Éducation a créé le Cappel<sup>2</sup> destiné aux enseignants référents ainsi qu'aux directeurs d'enseignement adapté. Ce diplôme spécialisé est principalement préparé au sein de l'INSHEA<sup>3</sup> qui propose également des certifications spécifiques sur l'autisme à destination des éducateurs techniques, un master en accessibilité ainsi qu'un master en direction au pilotage et coordination des établissements d'intervention social et médico-social.

Enfin, à la demande, tant des pouvoirs politiques que des acteurs de terrain, en dépit de contextes locaux différents, une formation identique sur l'ensemble du territoire est proposée aux acteurs de l'Éducation nationale et du secteur médicosocial. Cette formation a notamment mis en exergue la méconnaissance réciproque de ces acteurs et leurs besoins d'échanges pour construire une vision commune et partagée des problématiques auxquelles chacun est confronté. Cette collaboration entre l'Éducation nationale et le secteur médicosocial est notamment nécessaire en amont des rentrées scolaires en y incluant des associations représentatives de tous les handicaps.

### ***Des ressources à disposition de tous, enseignants, élèves, handicapés ou non***

Parallèlement des ressources sont et seront prochainement mis à dispositions des enseignants pour adapter leur pédagogie aux difficultés de leurs élèves ayant des besoins particuliers. Ainsi le ministère en charge de l'enseignement agricole diffuse un guide de bonnes pratiques basées sur des adaptations qui ont montré leur efficacité et le ministère de l'Éducation annonce l'ouverture prochaine d'une plateforme numérique de ressources adaptées pour faciliter les adaptations pédagogique.

Dans cette même intention, le réseau Canopé<sup>4</sup> met à disposition des ressources, dont certaines gratuitement, pour l'adaptation par les enseignants de leur pédagogie (comme « Accueillir les élèves en situation de handicap », dans les collections « Agir »). De même le ministère en charge de l'enseignement agricole a mis en place un groupe de travail le « gap dys » qui permet de développer, à destination des enseignants, des ressources spécifiques pour les élèves présentant des troubles des apprentissages. Au sein des établissements scolaires, la mise en place de la pédagogie différenciée doit permettre à tous les élèves de progresser. Toutefois l'évaluation qualitative de cette pédagogie reste difficile.

<sup>1</sup> École supérieure du professorat et de l'éducation.

<sup>2</sup> Certificat d'aptitude professionnel aux pratiques de l'éducation inclusive.

<sup>3</sup> Institut national supérieur sur le handicap et les enseignements adaptés.

<sup>4</sup> Cf. <https://www.reseau-canope.fr/inclusion-scolaire/handicap.html>.

Le réseau Canopé propose également des ressources pour sensibiliser les élèves au handicap sur un mode ludique comme « Vis ma vue », des ressources pour les enseignants eux-mêmes handicapés, notamment déficients auditifs ainsi que d'autres destinées aux élèves handicapés comme des e-book avec diverses options comme l'audiodescription ou des vidéos sous-titrées.

### ***Et d'autres projets pour favoriser l'éducation inclusive***

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation nationale poursuit sa politique d'inclusion des élèves. Il poursuit l'intégration de l'offre médicosociale dans les établissements ordinaires (développement des UE en maternelle). Il souhaite favoriser la certification des élèves à la fois par la simplification des procédures concernant les demandes d'aménagements pour les examens et par la délivrance d'attestations de compétences.

Concernant l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap, le ministère de l'Éducation réaffirme sa volonté de transformer les personnels ayant un contrat aidé en accompagnants des élèves en situation de handicap. Pour cela il va mener une action de communication sur l'attractivité du métier et mène une réflexion plus globale sur l'opportunité de créer des pôles d'accompagnement auquel serait rattaché le personnel d'accompagnement aux établissements et non plus à un élève spécifiquement. Une expérimentation est en cours dans l'académie d'Aix-Marseille. Enfin, le ministère de l'Éducation souhaiterait mettre en place une démarche qualité, dénommée « Qualincus » pour évaluer les politiques inclusives des établissements scolaires.

### **... à l'insertion professionnelle**

#### ***Une montée en compétence des jeunes handicapés***

La formation comme l'éducation sont des leviers essentiels pour permettre aux entreprises de recruter des personnes handicapées sur la base de leurs compétences et ainsi atteindre leur obligation légale des 6 %. Il est donc important de les encourager à se former vers les métiers de demain qui recrutent, ce qui facilitera leur future insertion professionnelle. Pour cela les associations ont un rôle important à jouer pour aller à l'encontre de l'autocensure des jeunes. C'est notamment ce que fait l'association « @talentEgal » qui accompagne des jeunes durant leur études jusqu'à bac + 5 et au premier emploi.

Outre leur niveau de formation, les jeunes handicapés ont souvent moins de connaissances et capacités d'adaptation aux modes de fonctionnement de l'entreprise. Face à ce constat, l'entreprise « Handiréseau » a développé un accompagnement basé sur l'éthologie, pour mieux comprendre l'origine et les raisons d'un comportement inapproprié et ainsi le faire évoluer.



### ***La formation des acteurs de l'insertion professionnelle***

Au sein des entreprises, l'un des freins importants à l'insertion professionnelle des personnes handicapées est l'appréhension des managers face au handicap. Une formation en cours d'étude est donc nécessaire. C'est une autre des actions de l'association « @talentEgal » et l'un des constats qui a amené l'Upec (Université Paris Est Créteil) à proposer une formation sur l'accueil des personnes handicapées. Face aux demandes toujours plus nombreuses de futurs managers mais également des entreprises de plus en plus confrontées à la question de l'insertion des étudiants handicapés et du maintien dans l'emploi, le développement d'une expertise et de compétences spécifiques pour l'accompagnement des personnes handicapées dans leur projet et parcours professionnel a conduit à la création du DIU (diplôme interuniversitaire) « Référent handicap secteur privé-secteur public » dispensé par les universités de Paris Est Créteil et de Paris Est Marne-la-Vallée.

Ce DIU a été construit à l'aide de l'expertise des universités, d'entreprises, d'organismes publics, de structures médicosociales, d'institutions territoriales, d'acteurs de l'accès et du maintien dans l'emploi ainsi que des associations. Ce diplôme accessible à partir du niveau bac + 3 accueille 60 % de personnes handicapées et permet d'obtenir une qualification de niveau bac + 5. Il se compose de six modules sur le cadre conceptuel et légal, l'insertion, le maintien et le développement de carrière des personnes handicapées ainsi que la fonction de référent handicap. Ce diplôme se compose également d'un mémoire professionnel, d'une aide méthodologique et d'un suivi personnalisé. 90 % des personnes diplômées accèdent à un emploi à l'issue de leur formation. Les perspectives de ce diplôme est le développement de nouvelles formations et projets de recherche sur l'emploi accompagné et la désertification professionnelle ainsi qu'une inscription du diplôme au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) pour qu'il soit reconnu comme une formation diplômante.

### ***Au sein des entreprises***

Outre le taux d'emploi, les principaux indicateurs d'une politique handicap d'entreprise sont le recours aux secteurs adaptés ou protégés, la participation à des actions de formation ou de sensibilisation et la mise en place d'aménagement de postes des salariés handicapés.

Bien que le cheminement des personnes handicapées doit leur permettre d'évoluer entre un État<sup>5</sup>, une entreprise adaptée et une entreprise ordinaire, les passerelles entre ces trois organismes sont difficiles, du fait de l'âge des populations qui y sont accueillies et du peu d'encouragement qu'elles reçoivent pour aller vers l'entreprise adaptée ou ordinaire. Toutefois, depuis quelque temps des formations en ce sens se développent. Par ailleurs, les personnes handicapées ont, de leur côté, des difficultés à exprimer leur besoins, notamment en termes d'aménagement de leur poste de travail.

Outre le manque d'offres, l'ensemble des freins et difficultés évoqué explique que les entreprises préfèrent recourir à des contrats d'apprentissage plutôt qu'à des stages pour atteindre leur obligation légale en termes d'emploi des travailleurs handicapés.

---

<sup>5</sup> Établissement et services d'aide par le travail.

# 6<sup>es</sup> RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE L'ORIENTATION DES JEUNES HANDICAPÉS



**FORMATION DES ACTEURS**  
**9 AVRIL 2018**



## Contacts CIDJ

### Attachée de presse

**Isabelle Guérif**  
Tél : 01 44 49 12 25  
isabelleguerif@cidj.com  
@IsabelleGuérif

### Responsables du programme HandiJeunes

**Morgane Orrière**  
Tél : 01 44 49 13 32 / 06 12 95 44 22  
morganeorriere@cidj.com

**Antoine Cancellier**  
Tél : 01 44 49 12 70 / 06 10 20 90 68  
antoinecancellier@cidj.com

### CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse)

101, quai Branly  
75740 Paris Cedex 15

**www.cidj.com** : plus de 750 fiches métiers, des témoignages, des dossiers thématiques sur les études, les métiers, la mobilité européenne et internationale, la vie pratique, les droits, des tutoriels, 200 vidéos, un forum, des offres de job, d'emploi, de contrat en alternance et de stage. Des contenus d'actualité, des articles, interviews, témoignages, vidéos, dédiés aux thématiques « emploi » et « études avec un handicap ».

**Médias sociaux** : Facebook, Twitter et aussi LinkedIn, Instagram, YouTube.

**www.actuel-cidj.info** : l'encyclopédie de référence pour s'informer et s'orienter.

## Contacts Onisep

### Relations avec la presse

**Agnès Loustau**  
Tél : 01 64 80 36 15  
aloustau@onisep.fr

### Cheffe du service handicap

**Hélène Legault**  
Tél : 01 64 80 37 81  
hdecomplegne@onisep.fr

### Documentaliste secteur handicap

**Claire Magimel**  
Tél : 01 64 80 35 02  
cmagimel@onisep.fr

**Onisep**  
12, mail Barthélemy-Thimonnier  
CS 10450 Lognes  
77437 Marné-la-Vallée Cedex 2

**www.onisep.fr** : l'info nationale et régionale sur les métiers et les formations.

**www.onisep.fr/handicap** : une rubrique, des acts, des vidéos et une base de données consacrées à la scolarisation et à l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap ; une démarche inclusive d'information sur le handicap dans l'ensemble des publications et services de l'Onisep. Le site et l'appli mobile Total Accès : [mobile.onisep.fr/totalacces](http://mobile.onisep.fr/totalacces)

### Les services en ligne de l'Onisep :

**www.monorientationenligne.fr** : des conseils en ligne par mail, tchat et téléphone.

**www.monstageenligne.fr** : le portail national des stages en entreprise.

**Médias sociaux** : facebook.com/onisep ; facebook.com/OnisepHandicap ; tweeter.com/Onisep, LinkedIn, You Tube



les partenaires du dispositif HandiJeunes du CIDJ

